

FOCUS

N°23 – octobre 2026

ATLAS DES QUARTIERS PRIORITAIRES DU PAYS DE MONTBÉLIARD - SYNTHESE

La révision de **la géographie prioritaire nationale en décembre 2023** a redéfini les périmètres des **neuf quartiers prioritaires de la Ville (QPV)** de Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) :

- **Audincourt** : les Champs-Montants ; Forges-Montanot ;
- **Bethoncourt** : Champvallon ;
- **Grand-Charmont** : les Fougères ;
- **Montbéliard** : la Petite Hollande ; la Chiffogne ; Batteries du Parc ;
- **Valentigney** : les Buis ;
- **Sochaux** : les Évoironnes.

Le Contrat de Ville Unique 2024-2030 de l'agglomération, signé au printemps 2024, a nécessité **une refonte de l'atlas des QPV**, afin de faire correspondre l'analyse de chaque quartier avec les enjeux prioritaires identifiés dans le CVU :

- Education – Réussite éducative – Parentalité
- Tranquillité publique – Prévention de la délinquance – Médiation
- Accès à l'emploi – Insertion professionnelle – Développement économique
- Transitions – Mobilités – Santé

En octobre 2026, l'ADU a publié la **nouvelle édition de cet atlas**, réalisé dans le cadre de son programme de travail partenarial avec PMA, à partir des données quantitatives issues de différentes bases de données, mais aussi d'une enquête qualitative auprès des acteurs locaux du territoire.

La lecture croisée des caractéristiques de chaque quartier prioritaire fait apparaître des traits communs, mais aussi des disparités et des défis sociaux, économiques, urbains et environnementaux.

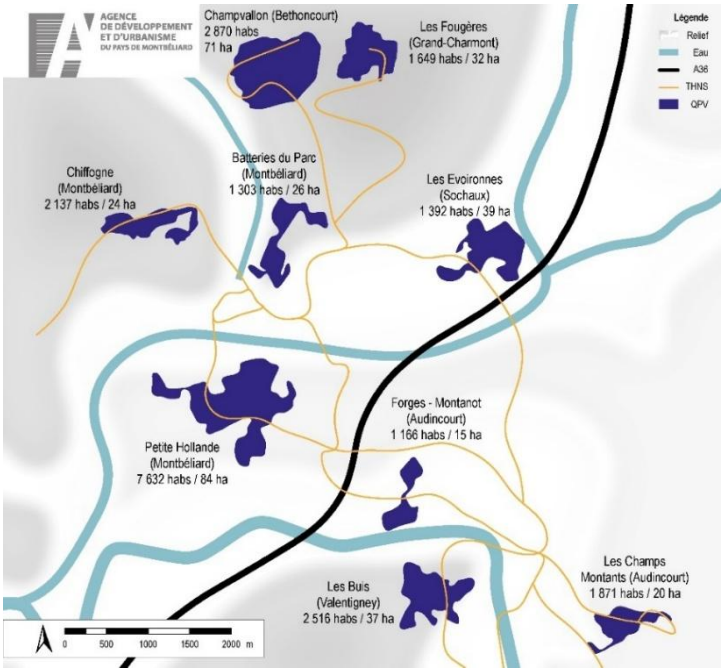
AGENCE
DE DÉVELOPPEMENT
ET D'URBANISME
DU PAYS DE MONTBÉLIARD

Des quartiers globalement jeunes et familiaux... mais des situations localisées de vieillissement et d'isolement

Les neuf quartiers partagent un **profil démographique relativement jeune** : les enfants et les jeunes adultes y sont davantage représentés que dans le reste de l'agglomération, notamment aux Batteries du Parc, aux Champs-Montants et aux Buis. Les familles structurent le peuplement, avec parfois une place importante des **familles monoparentales**.

Toutefois, dans certains quartiers, les dynamiques familiales ne doivent pas masquer certaines **problématiques d'isolement parmi les ménages plus âgés**, comme par exemple aux Evoironnes, aux Forges-Montanot et à Champvallon.

Ces différents profils interrogent **l'adaptation du parc de logements et des services de proximité**, et invitent à ajuster les politiques publiques à chacun de ces publics : soutien à la parentalité, accompagnement de la jeunesse, accès aux droits, lutte contre l'isolement…



Une pauvreté nettement supérieure à la moyenne de l'agglomération

Les quartiers prioritaires de PMA sont fortement marqués par les fragilités socio-économiques. **Près d'un habitant sur deux vit sous le seuil de pauvreté, soit plus de 2 fois la moyenne de l'agglomération**. Le niveau de vie médian y est sensiblement plus faible qu'ailleurs et les prestations sociales pèsent beaucoup plus lourd dans les revenus des ménages que dans le reste du territoire. La part des allocataires percevant le RSA socle est, dans tous les quartiers, supérieure aux moyennes communales.

Un parc de logements sociaux en cours de rénovation et un accès favorable aux aménités naturelles

Historiquement pensé pour l'accueil des familles, les parcs de logements sociaux ont majoritairement été recomposés vers des logements de taille intermédiaire (F3/F4), pour correspondre à l'évolution démographique des ménages et limiter la vacance. Au 1er janvier 2024, les passoires énergétiques restaient nombreuses dans certains quartiers (Batteries du Parc; les Fougères; les Evoironnes), mais **l'isolation extérieure et la rénovation des bâtiments les plus énergivores est en cours.**


Champvallon,

Les neuf QPV comptent **une part importante d'espaces végétalisés de proximité** (minimum 30% de leur périmètre). Véritable atout pour la qualité de vie, cette présence végétale offre aux habitants des espaces verts accessibles à quelques minutes à pied. Les programmes de rénovations urbaines l'ont renforcée par de nouvelles plantations et l'aménagement d'espaces verts dans plusieurs quartiers.

Dynamique locale et vie de quartier

La vie associative constitue une ressource importante des quartiers prioritaires, à travers les nombreuses actions d'animation, de prévention ou de médiation. La moitié des associations utilisent le **sport comme vecteur d'intégration et de lien social, notamment en direction des jeunes**.

Les 9 quartiers présentent toutefois **des situations très contrastées en matière d'équipements et de commerces**. Le quartier de la Petite Hollande joue un rôle structurant à l'échelle de l'agglomération, mais d'autres quartiers sont davantage dépendants des centralités voisines pour l'accès aux fonctions de proximité (ex : Les Fougères, les Buis, La Chiffogne, Batteries du Parc).



La Petite Hollande


Champs-Montants


Batteries du Parc


Les Evoironnes


Les Buis

Réussite éducative : des fragilités qui perdurent

Le **taux de scolarisation des 15-24 ans dans les QPV se situe à un niveau proche de celui de l'agglomération**, malgré des écarts entre quartiers. **Des fragilités persistent toutefois : près d'un tiers des 16-25 ans ne sont ni scolarisés, ni en emploi**, avec une proportion qui dépasse 35% à la Chiffogne et à Forges-Montanot. Dans plusieurs quartiers, notamment à Champvallon, aux Graviers-Evoironnes et aux Buis, les jeunes femmes sont davantage concernées que les hommes.

Les établissements scolaires de proximité jouent un rôle structurant : les 9 quartiers de l'agglomération comptent au sein de leurs périmètres 27 écoles et groupes scolaires du premier degré (dont 10 en REP[1] et 11 en REP+), 2 collèges (dont 1 en REP et 1 en REP+), ainsi que 2 lycées (1 général et 1 professionnel). De plus, parmi les dispositifs éducatifs de la politique de la ville qui accompagnent les jeunes durant leur parcours scolaire, le **Programme de Réussite Éducative** a permis d'accompagner en 2025, 768 enfants en difficultés, de manière individuelle et ciblée suivant leurs problématiques, sur l'ensemble des QPV.

Un accès à l'emploi difficile

Le **taux d'emploi des neuf quartiers demeure nettement inférieur aux moyennes communales et intercommunales, avec un écart systématique au détriment des femmes.** Le chômage y est plus élevé que sur les communes référentes et l'agglomération (32%), la part des emplois à durée limitée importante (31,5%), et le chômage de longue durée particulièrement présent…d'où l'importance des dispositifs d'insertion et d'accès à la formation.

Ces difficultés se combinent aux enjeux de mobilité, sur un territoire industriel fortement marqué par la place de l'automobile. Au sein des QPV, 28% des ménages ne disposent pas de voiture, contre 14% à l'échelle de PMA. Cette moindre motorisation peut freiner l'accès à l'emploi, dans un territoire où les pôles d'emploi sont dispersés sur plusieurs secteurs, parfois difficilement accessibles en transports en commun depuis les quartiers résidentiels.

Une offre médicale plus réduite

Hormis quelques quartiers qui bénéficient d'une offre médicale favorable (ex : Petite Hollande, Forges-Montanot, Batteries du Parc), **l'offre médicale de proximité demeure globalement réduite dans les quartiers** : peu de médecins installés dans les périmètres proches des QPV et des dentistes ou des pharmacies absents de plusieurs quartiers. Ainsi, les habitants doivent fréquemment se déplacer hors du quartier pour accéder aux soins, ce qui rend le parcours de soins compliqué pour les personnes âgées, à mobilité réduite ou non motorisée. La répartition territoriale des professionnels de santé, qui tend à se concentrer autour des pôles de santé, pourrait accentuer à terme les difficultés d'accès aux soins.

La part des bénéficiaires de la **Complémentaire santé solidaire (C2S) non participative** est nettement supérieure à celle observée à l'échelle des communes. Parmi ces bénéficiaires dans les neuf QPV, 43% ont moins de 18 ans, soulignant le poids des jeunes parmi les personnes couvertes par ce dispositif.

[1] Réseau d'Education Prioritaire

Des enjeux qui se croisent et appellent des réponses coordonnées

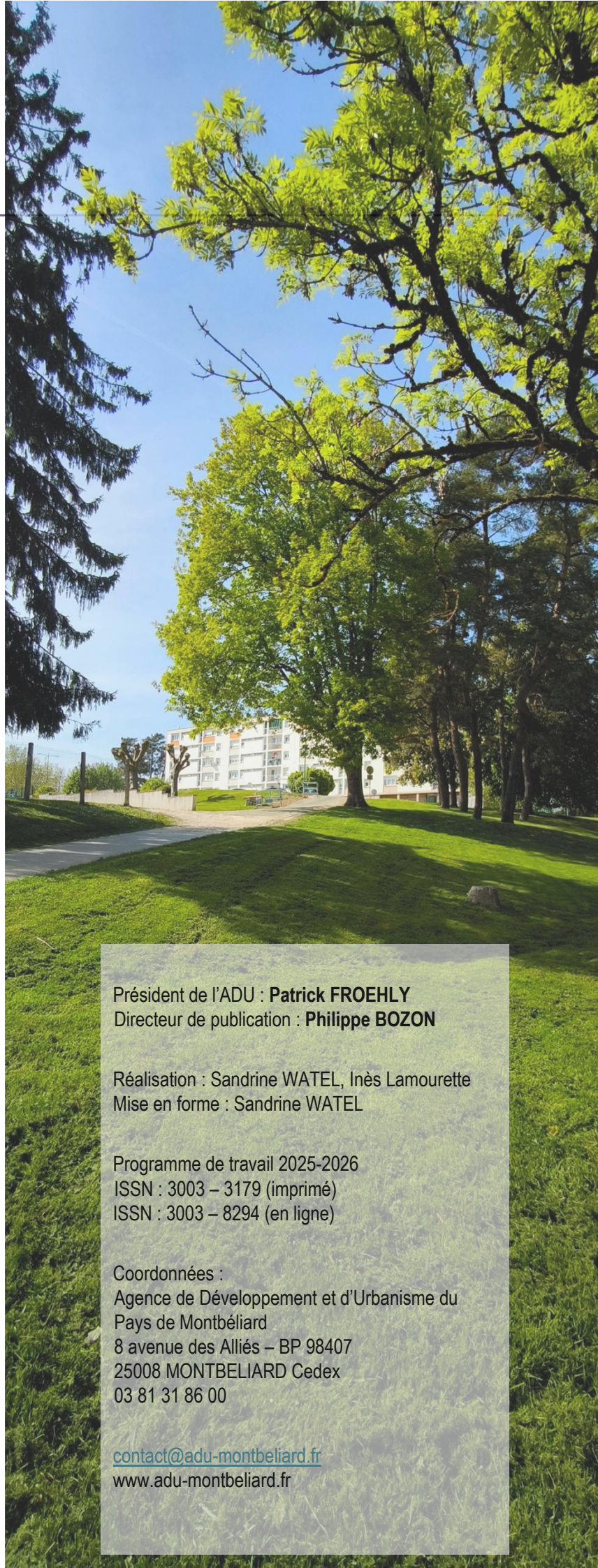
Transformés par les différents programmes de rénovation urbaine, les quartiers prioritaires de PMA ont vu leur cadre de vie évoluer : le parc de logements sociaux a été recomposé, la rénovation énergétique est en cours et de nouveaux espaces verts ont été aménagés. Ils s'appuient aussi sur des ressources solides : une vie associative active, des centres sociaux, des équipements et des établissements scolaires de proximité.

Les neuf quartiers partagent **des besoins et des enjeux transversaux, plus ou moins marqués selon les cas :**

- Les quartiers où les **enjeux éducatifs et familiaux** sont particulièrement prégnants : les Fougères, les Champs-Montants, Champvallon, Petite Hollande, Batteries du Parc, la Chiffogne ;
- Les quartiers où les **enjeux d'accessibilité et de mobilités** sont importants : la Chiffogne, les Buis, Champs-Montants, Champvallon, Batteries du Parc ;
- Les quartiers où les **enjeux de vieillissement ou d'isolement** sont particulièrement visibles : les Evoironnes, Forges Montanot
- Les quartiers où les **enjeux d'accompagnement à l'emploi** sont particulièrement forts : les Buis, la Chiffogne, Petite Hollande, Forges-Montanot.

Ces enjeux ne sont pas indépendants les uns des autres et sont souvent liés entre eux : la réussite éducative dépend en partie des conditions de logement et de l'environnement familial ; l'accès à l'emploi conditionne le niveau de vie des ménages, et donc leur santé ; la tranquillité publique dépend de la qualité des espaces et du lien social… C'est sur ces liens et la coordination partenariale que repose le Contrat de Ville Unique 2024-2030 de Pays de Montbéliard Agglomération, en mettant en cohérence les interventions éducatives, sociales, urbaines et de sécurité des acteurs locaux, autour de priorités partagées.

☞ **Accès en ligne aux Atlas des QPV de PMA :**
https://www.adu-montbeliard.fr/etudes/atlas-des-quartiers-prioritaires-de-la-politique-de-la-ville/



Président de l'ADU : **Patrick FROEHLY**
Directeur de publication : **Philippe BOZON**

Réalisation : Sandrine WATEL, Inès Lamourette
Mise en forme : Sandrine WATEL

Programme de travail 2025-2026
ISSN : 3003 – 3179 (imprimé)
ISSN : 3003 – 8294 (en ligne)

Coordonnées :
Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard
8 avenue des Alliés – BP 98407
25008 MONTBELIARD Cedex
03 81 31 86 00

contact@adu-montbeliard.fr
www.adu-montbeliard.fr